



Communiqué de presse

27 janvier 2022

La supervision bancaire de la BCE lance son test de résistance 2022 sur les risques liés au climat

- Ce test de résistance sera un premier exercice en vue d'évaluer le niveau de préparation des banques face aux risques climatiques
- Les résultats agrégés seront publiés en juillet 2022
- Ils n'auront pas d'incidence directe sur les fonds propres des banques

La Banque centrale européenne (BCE) a lancé ce jour un test de résistance prudentiel portant sur les risques climatiques, afin d'évaluer l'état de préparation des banques face aux chocs financiers et économiques que ces risques sont susceptibles de provoquer. La BCE publiera les résultats agrégés de l'exercice, qui sera mené au premier semestre 2022.

Ce test de résistance est l'occasion, pour les banques comme pour les autorités de surveillance, de recenser les vulnérabilités et les meilleures pratiques des établissements de crédit en matière de gestion des risques liés au climat et de mieux comprendre les défis auxquels ils sont confrontés. Il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'un exercice sanctionné par une réussite ou un échec et qu'il n'aura pas d'incidence directe sur le niveau de fonds propres des banques.

L'exercice comprend trois modules : a) un questionnaire sur les capacités des banques en matière de tests de résistance liés au climat ; b) une analyse comparative visant à évaluer la viabilité des modèles d'activité des banques et leur exposition à des entreprises à forte intensité d'émissions ; et c) un test de résistance ascendant. Pour assurer la proportionnalité de l'exercice, il ne sera pas demandé aux banques de plus petite taille de fournir leurs propres projections dans le cadre du test de résistance.

Le test de résistance cible des catégories spécifiques d'actifs exposés aux risques climatiques et non le bilan complet des banques. Il se concentre sur les expositions et les sources de revenus les plus

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

vulnérables aux risques liés au climat et combine des projections traditionnelles de pertes avec de nouvelles collectes de données qualitatives.

Le test reposera sur des [scénarios macrofinanciers](#) inspirés des scénarios préparés par le [Réseau de banques centrales et autorités de surveillance pour le verdissement du système financier \(Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System, NGFS\)](#), qui reflètent d'éventuelles politiques futures relatives au climat et évaluent aussi bien les risques physiques (comme la canicule, la sécheresse et les inondations) que les risques à court et long terme découlant de la transition vers une économie plus verte.

À compter de mars 2022, les banques soumettront leurs [modèles de test de résistance climatique](#) à la BCE pour évaluation. L'autorité prudentielle compétente répondra aux banques en leur communiquant ses commentaires et assurera l'équité et la cohérence des résultats.

Les résultats contribueront au processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process*, SREP) d'un point de vue qualitatif. Ce test de résistance pourrait donc avoir une incidence indirecte sur les exigences de fonds propres au titre du pilier 2, par le biais des notes SREP, mais il n'aura pas d'effet direct sur les fonds propres du fait des recommandations au titre du pilier 2.

Le test de résistance 2022 de la BCE sur les risques liés au climat complètera d'autres initiatives relatives au climat prises par la supervision bancaire de la BCE et les banques centrales, notamment :

- a) le [test de résistance climatique à l'échelle de l'ensemble de l'économie](#), publié en septembre 2021 ;
- b) l'[évaluation](#) des modalités selon lesquelles les banques ajustent leurs pratiques de gestion des risques climatiques et environnementaux, publiée en novembre 2021 ; et c) l'examen thématique 2022 relatif à la prise en compte des risques climatiques et environnementaux dans les stratégies des banques en matière de risques, dans leur gouvernance et dans leurs cadres et processus de gestion des risques.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Georgina Garriga Sánchez](#), au : +49 69 1344 95368.

Note

- La BCE mène des tests de résistance prudentiels au moins une fois par an, conformément à l'article 100 de la directive relative aux exigences de fonds propres (CRD). Par conséquent, les années où l'Autorité bancaire européenne ne réalise pas de test de résistance à l'échelle de l'Union européenne, la BCE conduit un exercice ciblé de test de résistance axé sur un sujet spécifique, comme l'analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt dans les portefeuilles bancaires, en 2017, et l'analyse de sensibilité portant sur le risque de liquidité, en 2019.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu